

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 663

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VALENCIENNES

Ventes et cessions

428 278 014 RCS Valenciennes.

INFINI.

Forme : Société civile.

Capital : 8005.78 EUR.

Adresse : 2019, route de Roubaix, 59226 Lecelles.

Précédent propriétaire : 804 272 011 RCS Valenciennes. **HARCENCIEL JMB.** 538 612 060 RCS Valenciennes.

APOGEE. 497 851 816 RCS Valenciennes. **QUINTESSANCE JMB.**

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : INFINI Forme :

Société civile Adresse du siège : 2019 route de Roubaix 59226 Lecelles Capital : 8005.78 EUR Numéro unique

d'identification : 428278014 Lieu d'immatriculation : Valenciennes. Société absorbée : HARCENCIEL JMB Forme :

Société civile immobilière Adresse du siège : 2019 route de Roubaix 59226 Lecelles Capital : 1000.00 EUR

Numéro unique d'identification : 804272011 Lieu d'immatriculation : Valenciennes. Société absorbée : APOGEE

Forme : Société civile immobilière Adresse du siège : 2019 route de Roubaix 59226 Lecelles Capital : 40000.00

EUR Numéro unique d'identification : 538612060 Lieu d'immatriculation : Valenciennes. Société absorbée :

QUINTESSANCE JMB Forme : Société civile immobilière Adresse du siège : 2019 route de Roubaix 59226

Lecelles Capital : 10000.00 EUR Numéro unique d'identification : 497851816 Lieu d'immatriculation :

Valenciennes. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de

534835.00 EUR - passif de 528358.00 EUR. actif de 492985.00 EUR - passif de 461149.00 EUR. actif de

224526.00 EUR - passif de 210416.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La valeur nette des apports

s'élèverait à 6 477 €. La société INFINI détenant la totalité des parts sociales de la société HARCENCIEL JMB il ne

serait procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société HARCENCIEL

JMB n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts sociales émises par la société INFINI, il n'a pas été établi de

rapport d'échange. Mali de fusion : 4 523 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 31 836 €. La société

INFINI détenant la totalité des parts sociales de la société APOGEE il ne serait procédé à aucune augmentation du

capital. De même, les apports effectués par la société APOGEE n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts

sociales émises par la société INFINI, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Mali de fusion : 8 164 euros. La

valeur nette des apports s'élèverait à 14 110 €. En rémunération de cet apport la société INFINI procéderait à une

augmentation de son capital social d'un montant de 156,72 euros, par création de 12 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 13,06 euros, chacune, entièrement libérées, directement attribuées aux associés de la société QUINTESSANCE JMB autres que la société INFINI, à raison de 1 part sociale de la société INFINI pour 8 parts sociales de la société QUINTESSANCE JMB. Prime de fusion : 4 913,28 euros. Date du projet commun de fusion : 30.06.2021. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société INFINI : 26.10.2021 (au greffe du tribunal de commerce de Valenciennes). Pour la société HARCENCIEL JMB : 26.10.2021 (au greffe du tribunal de commerce de Valenciennes) Pour la société APOGEE : 26.10.2021 (au greffe du tribunal de commerce de Valenciennes) Pour la société QUINTESSANCE JMB : 26.10.2021 (au greffe du tribunal de commerce de Valenciennes)..

